

**Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à  
faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant  
des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées**

**Marrakech, 17 – 28 Juin 2013**

PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

*établi par le Secrétariat*

## PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE

1. Ouverture de la conférence par le Directeur général de l'OMPI
2. Examen et adoption du règlement intérieur
3. Accréditation des observateurs auprès de la conférence
4. Élection du président de la conférence
5. Examen et adoption de l'ordre du jour
6. Élection des vice-présidents de la conférence
7. Élection des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
8. Élection des membres du Comité de rédaction
9. Élection du bureau de la Commission de vérification des pouvoirs, des commissions principales et du Comité de rédaction
10. Examen du premier rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
11. Déclarations liminaires des délégations et des représentants des observateurs
12. Examen des textes proposés par les commissions principales
13. Examen du deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
14. Adoption du traité
15. Adoption éventuelle de recommandations, de résolutions, de déclarations communes ou d'un acte final
16. Déclarations de clôture des délégations et des représentants des observateurs
17. Clôture de la conférence par le président\*

[Fin du document]

---

\* L'acte final, le cas échéant, et l'instrument seront ouverts à la signature immédiatement après la clôture de la conférence.